Date de dépôt : 1er juillet 2020

### Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil portant sur l'évaluation de la loi sur l'intégration des étrangers (LIEtr)

Mesdames et Messieurs les députés,

Le présent rapport fait suite à des échanges épistolaires, entre le Grand Conseil et le Conseil d'Etat relatifs aux rapports d'évaluation en attente, ainsi qu'à l'opportunité ou non d'abroger certaines clauses prévoyant ces évaluations.<sup>1</sup>

La loi sur l'intégration des étrangers, du 28 juin 2001 (LIEtr; rs/GE A 2 55), entrée en vigueur le 15 septembre 2001 prévoit, à ses articles 12 et 13, un dispositif d'évaluation consistant notamment à ce qu'une commission d'évaluation indépendante soit instituée<sup>2</sup>.

Dans les faits, il apparaît que la loi a été évaluée par une commission indépendante une seule fois en 2006 sous la conduite du professeur Sandro Cattacin de l'Université de Genève. Les recommandations issues de cette évaluation portaient notamment sur la mise en place d'un plan d'actions, la clarification des rôles entre les acteurs de l'intégration, ou encore une amélioration de la communication.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Echanges de correspondances entre la présidence du Grand Conseil et le Conseil d'Etat des 13 juin, 21 août et 13 octobre 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Art. 12 Autorité compétente – Une commission d'évaluation indépendante est chargée d'évaluer la loi, son application et les différentes missions qui y sont décrites 2 ans après l'entrée en vigueur de la loi. Par la suite, l'évaluation a lieu tous les 4 ans. Art. 13 Procédure – La commission d'évaluation adresse son rapport et ses

Art. 13 Procédure – La commission d'évaluation adresse son rapport et ses recommandations au Conseil d'Etat et au Grand Conseil qui l'entérine ou le complète de recommandations pour les 4 ans à venir.

RD 1359 2/43

Aucune autre évaluation n'a été menée par une commission externe selon les fréquences prescrites par la LIEtr après 2006. En effet, il a été estimé que la conduite d'une telle évaluation n'apparaissait pas nécessaire compte tenu des très nombreuses évolutions qui ont eu lieu dans le domaine de l'intégration les années suivantes, et ce principalement en lien avec les impulsions données par la Confédération dans ce cadre. En outre, il est notoire que de telles évaluations sont coûteuses, puisqu'elles reposent sur la contribution d'experts rémunérés à cet effet et qu'elles sont également susceptibles d'engendrer un volume de travail important pour l'administration. C'est donc pour ces raisons que les départements chargés de l'application de la LIEtr ont consacré leurs ressources limitées en la matière à la mise en œuvre des prescriptions fédérales qui allaient modifier de manière conséquente le déploiement des mesures dans le domaine de l'intégration au niveau cantonal.

En effet, depuis 2014, l'ensemble des cantons suisses se sont dotés de Programmes d'intégration cantonaux (PIC) liant les soutiens financiers fédéraux à des objectifs à atteindre dans 8 domaines d'intégration pour des périodes quadriennales<sup>3</sup>. Les PIC sont formalisés à travers des conventions entre les cantons et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), avec un système d'évaluation annuel qui porte aussi bien sur l'atteinte des objectifs (grille d'objectifs) que sur des reportings financiers y afférents (grille des finances). A cet égard, il importe de relever que les 2 années de préparation du premier PIC genevois ont été l'occasion de faire un recensement des mesures d'intégration dans notre canton et une analyse des besoins en la matière, en collaboration avec la Haute école de travail social<sup>4</sup>. C'est notamment sur la base de cette évaluation que les mesures du PIC I ont été dévelopées et validées par l'ensemble des acteurs du domaine.

Depuis 2014, l'ensemble des actions menées par le bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et de ses partenaires s'inscrit donc dans le cadre des PIC genevois (annexes 1 et 2) et de la convention passée avec le SEM qui est annuellement l'autorité évaluée par fédérale. Comme précédemment, cette évaluation repose notamment sur l'examen du rapport

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les 8 domaines d'intégration sont : la primo-information, le conseil, le vivreensemble, la lutte contre le racisme, l'encouragement préscolaire, la médiation et l'interprétariat communautaire, l'apprentissage de la langue et la formation, ou encore l'employabilité. Le rapport est disponible sur :

https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/publication/documents/rapport-hes-sogeneve.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le rapport de la Haute école de travail social, de juillet 2012, est disponible sur : https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/publication/documents/rapport-hes-sogeneve.pdf

3/43 RD 1359

cantonal relatif à la mise en œuvre du PIC (grille d'objectifs) qui informe du degré de réalisation des objectifs définis en matière de prestations dans chacun des 8 domaines d'intégration et présente les principaux indicateurs<sup>5</sup> (annexe 3). Ce rapport met également en exergue les projets pilotes menés par le canton ainsi que les incitations financières versées aux structures ayant œuvré à la mise en place des mesures.

Par ailleurs, il convient de relever que de nombreux projets menés dans le cadre du PIC I (2014-2017) ainsi que durant les 2 premières années du PIC II (2018-2021) ont également été évalués par des mandataires externes afin que le BIE puisse disposer à l'interne d'éléments d'appréciation plus fins quant à la mise en œuvre desdits projets sur notre territoire.

A cet égard, il importe notamment de relever que la Cour des comptes réalise en ce moment un audit de performance du BIE. Ce rapport devrait être disponible à l'automne 2020.

Fort de ce qui précède, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de considérer que les évaluations des objectifs en matière d'intégration fixés pour le canton de Genève par les autorités fédérales, ainsi que les évaluations ponctuelles menées par des structures externes sur des projets spécifiques, permettent de veiller de manière adéquate au déploiement des activités dans le domaine de l'intégration. Aussi proposera-t-il l'abrogation des articles 12 et 13 LIEtr relatifs à l'évaluation de la loi.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière : Michèle RIGHETTI Le président : Antonio HODGERS

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Trois couleurs permettent de distinguer le degré d'atteinte des objectifs : en vert, ceuxci ont été atteints comme prévus initialement; en jaune, ceux-ci n'ont été atteints que partiellement et, en rouge, ils n'ont pas été atteints comme prévu initialement.

RD 1359 4/43

### Annexes:

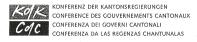
- 1. PIC I 2014-2017
- 2. PIC II 2018-2021
- 3. Convention passée avec le SEM grille d'objectifs PIC rapport 2018

5/43 RD 1359

### ANNEXE 1







### Convention de programme

(contrat de droit public)

au sens de l'art. 20a LSu

entre

la Confédération suisse représentée par l'Office fédéral des migrations, Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern,

ci-après l'office fédéral

et

le canton de Genève représenté par le Département de la sécurité Place de la Taconnerie 7 1211 Genève 3

ci-après le canton

concernant

la mise en œuvre de l'encouragement spécifique de l'intégration dans le canton de Genève durant la période de 2014 à 2017

### 1. Préambule

La Confédération et les cantons accordent une importance centrale à la politique d'intégration des étrangers. Réussir l'intégration des étrangers concourt de manière décisive à la cohésion sociale et à l'avenir de la place économique Suisse.

Raison pour la laquelle le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux reconnaissent l'encouragement de l'intégration en tant que tâche étatique. Ils ont convenu de fonder leur politique d'intégration sur des principes fondamentaux communs (cf. document-cadre du 23 novembre 2011 en annexe) avec l'objectif

- a) de renforcer la cohésion sociale sur la base des valeurs de la Constitution fédérale;
- b) d'encourager le respect et la tolérance mutuels des populations indigène et étrangère et
- c) de réaliser l'égalité des chances en permettant à tous les étrangers et étrangères de participer à la vie économique, sociale et culturelle de la Suisse.

### 2. Bases

Pour la Confédération, la présente convention se base sur les textes suivants:

- loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr; RS 142.20);
- ordonnance du 24 octobre 2007 sur l'intégration des étrangers (OIE; RS 142,205);
- loi fédérale du 5 octobre 1990 sur les aides financières et les indemnités (LSu; RS 616.1);
- ordonnance 2 sur l'asile du 11 août 1999 relative au financement (OA 2);
- circulaire « Remise de la convention de programme et du programme d'intégration cantonal (PIC) » du 30 avril 2013.

Pour le canton, la présente convention se base sur le programme d'intégration cantonal du 1<sup>er</sup> août 2013 et les dispositions visées en annexe 4: inventaire des bases juridiques.

Les bases de la convention communes aux parties sont:

- rapport et recommandations de la CTA sur l'avenir de la politique suisse de l'intégration des étrangers du 29 iuin 2009;
- document-cadre en vue de la conclusion de conventions de programmes selon art. 20 LSu du 23 novembre 2011.

### 3. Durée de la convention

La présente convention de programme est valable du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017, pour autant que les effets de certaines dispositions ne lient les parties au-delà de cette période.

### 4. Objectifs stratégiques du programme

Les objectifs stratégiques du programme poursuivis par les parties en vertu de la présente convention sont définis dans le document-cadre du 23 novembre 2011 (cf. annexe). Ils concernent les trois domaines suivants:

- 1. Information et conseil
- 2. Formation et travail
- 3. Compréhension et intégration sociale

### 5. Objet de la convention de programme

### 5.1 Prestations du canton

Objectifs strategiques du programme selon le document-cadre du 23 no- vembre 2011	Objectifs d'efficacité (optionnel)	Indicateur(s) <sup>1</sup>
Pillier 1: Information et conseil		
Domaine d'encouragement Primo- information et besoin en matière d'encouragement de l'intégration:  Toute personne arrivant de l'étranger avec la perspective de séjourner léga- lement et durablement en Suisse se sent bienvenue et est informée sur les conditions de vie essentielles ainsi que sur les offres en matière d'intégration.  Les immigrés qui présentent des be- soins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée. <sup>2</sup>	Les collectivités publiques souhaitent la bienvenue aux personnes migrantes nouvellement arrivées.  Les personnes migrantes sont informées sur le fonctionnement des institutions en Suisse/Ge, orientées vers les services spécifiques en fonction de leurs besoins/devoirs et conseillées sur les offres d'intégration disponibles.  Les différents disponit	L'ensemble des indicateurs relatifs aux mesures, ainsi que les instruments et les jalons, sont consultables dans le tableau annexe "Objectifs PIC".
	sitifs d'accueil sont coordonnés et les principaux parte- naires travaillent en synergie.	
Domaine d'encouragement Conseil:	Les personnes mi-	L'ensemble des indica- teurs relatifs aux me-
Les immigrés sont informés et conseil- lés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.      Les institutions des structures ordi-	grantes obtiennent des informations sur l'offre d'intégration dans différents points d'information dans le canton.	sures, ainsi que les ins- truments et les jalons, sont consultables dans le tableau annexe "Objec- tifs PIC".
Les institutions des structures ordinaries ainsi que d'autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les entraves à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et la mise à disposition de mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.	Des formations dans le domaine de la di- versité culturelle et l'anti-discrimination sont mises en place et promues.	
La population est informée de la situa-	Les structures ordi- naires et orga-	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A défaut d'indicateur adéquat, il convient de mentionner des prestations.
<sup>2</sup> De par la loi, les ressortissants des Etats UE/AELE ne peuvent pas être obligés de suivre des mesures d'intégration.

tion particulière des étrangers, des obnismes privés ont iectifs et principes de base de la poliaccès à un service tique d'intégration et de d'expertise et d'acl'encouragement de l'intégration. compagnement pour toute question liée à l'intégration et la migration. · La population genevoise est informée sur les questions d'intégration et de migrations à Genève et en Suisse. Domaine d'encouragement Protection Les collaborateurs L'ensemble des indicacontre la discrimination: des structures orditeurs relatifs aux menaires et du tissu sures, ainsi que les ins-Les institutions des structures ordiinstitutionnel et astruments et les jalons. naires et d'autres cercles intéressés sociatif ont accès à sont consultables dans le sont informées et conseillés sur les des informations et tableau annexe "Obiecquestions de protection contre la disdes conseils sur des tifs PIC". crimination. questions de racisme et de protec-Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtion contre la discrimination tenir un conseil et un soutien qualifiés. La population genevoise est informée sur la thématique du racisme et de la diversité culturelle L'Etat dispose d'une stratégie/politique visant à prévenir les préjugés et les violences sociales et à promouvoir les diversités auprès des ieunes et dans l'enseignement scolaire. · L'Etat dispose d'une stratégie/politique d'anticipation et de gestion pour réagir aux conflits liés au racisme et à la discrimination. Un centre de consultation indépendant ouvert aux Suisses et aux étrangers et destiné aux victimes, témoins ou auteurs d'actes de racisme est créé et dévelop-

pé.

RD 1359

### Pillier 2: Formation et travail

### Domaine d'encouragement Langue:

- Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.
- Un dispositif de cours de français de qualité est offert.
- Les associations actives dans le domaine de la formation de base sont soutenues par les collectivités publiques.
- Différents dispositifs de formation de base sont coordonnés et les principaux partenaires travaillent en synergie.
- La collaboration entre les acteurs institutionnels et les partenaires associatifs est optimisée afin d'assurer l'échange/le partage des ressources et des compétences.
- Les personnes allophones sont informées et ont accès à l'offre existante.
- Des cours de langue et de culture d'origine sont mis en place.
- Les personnes allophones ont accès à une formation de cours de français en ligne.

 L'ensemble des indicateurs relatifs aux mesures, ainsi que les instruments et les jalons, sont consultables dans le tableau annexe "Objectifs PIC"

### <u>Domaine d'encouragement</u> Encouragement préscolaire:

- Les familles de migrants ont accès à des offres d'encouragement préscolaire adaptées à leur situation familiale, dans le respect du principe de l'égalité des chances.
- L'offre de l'encouragement préscolaire est renforcée dans les structures ordinaires et organismes associatifs et privés afin de promouvoir l'égalité des chances des enfants, en particulier allophones.
- Les services de la petite enfance mettent en place des outils pour informer et atteindre les familles, notamment allophones et socialement défavorisées
- L'ensemble des indicateurs relatifs aux mesures, ainsi que les instruments et les jalons, sont consultables dans le tableau annexe "Objectifs PIC"

### et isolées. La formation des professionnels de la petite enfance est renforcée dans les domaines liés à la diversité culturelle et à la nondiscrimination La collaboration entre les acteurs institutionnels est renforcée afin d'assurer l'échange/le partage des ressources et des compétences L'apprentissage du français par les familles allophones est encouragé. Domaine d'encouragement Les personnes mi-L'ensemble des indica-Employabilité: grantes, notamment teurs relatifs aux meles personnes adsures, ainsi que les ins-Les immigrés qui n'ont pas accès aux mises à titre provitruments et les jalons. offres des structures ordinaires peusoire et les réfugiés sont consultables dans le vent recourir à une offre statutaires nécessitableau annexe "Obiecd'encouragement visant à améliorer tifs PIC". tant l'acquisition des leur emplovabilité. connaissances et compétences préalables à l'insertion professionnelle, bénéficient d'une aide en formation et accompagnement. Les personnes migrantes, notamment les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés statutaires proches de l'emploi, bénéficient d'une aide leur facilitant l'accès au marché de l'emploi. Des informations relatives aux personnes migrantes, notamment les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés statutaires. sont fournies aux divers publics concer-Pillier 3: Communication et intégration sociale Domaine d'encouragement Le fonctionnement L'ensemble des indica-Interprétariat communautaire: administratif du disteurs relatifs aux mepositif genevois d'insures, ainsi que les ins-Les immigrés ainsi que les collaboraterprétariat commutruments et les jalons.

10/43

teurs des structures ordinaires peuvent recourir dans certaines situations de dialogue (informations complexes, thématiques très personnelles, procé- dures administratives) à un service professionnel d'interprétariat commu- nautaire pour des prestations de haute qualité.	sont consultables dans le tableau annexe "Objectifs PIC".  Les personnes migrantes ont accès à des prestations d'interprétariat de qualité	
Domaine d'encouragement Intégration sociale:     Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, que ce soit la commune ou le quartier, et s'engagent dans des organisations de la société civile.	La participation des personnes migrantes à la vie publique et associative est encouragée  Les associations de personnes migrantes et/ou actives dans le domaine de l'intégration sont soutenues par les collectivités publiques  L'engagement des communes dans  L'ensemble des indicateurs relatifs aux mesu res, ainsi que les instruments et les jalons, sont consultables dans le tableau annexe "Ob jectifs PIC".	s
	l'action publique d'intégration est en- couragé et dévelop- pé	
	Des projets spéci- fiques pour des pu- blics cibles identifiés sont mis en place afin de soutenir leur intégration	
	La diversité cultu- relle est valorisée et la cohésion sociale est promue dans le canton de Genève	

Le canton s'engage à réaliser les objectifs de la convention au moindre coût, en respectant les délais et les buts impartis, et à assurer l'effet durable des prestations concernées. Dans ce cadre, le canton collabore étroitement avec les communes et les acteurs non étatiques, notamment les organisations d'étrangers.

Le canton (y c. les communes) engage pour le programme ses propres moyens financiers qui, sous réserve de l'approbation des crédits inscrits au budget par le parlement cantonal, correspondent au moins au montant de la contribution fédérale visée au ch. 5.2, let a., à savoir, pour la durée du programme, le montant de CHF 11'595'896.-

### 5.2 Prestations de la Confédération

- a) Conformément à l'art. 55 LEtr et au sens des objectifs du programme visés au ch. 4, la Confédération s'engage à fournir, pour la durée du programme convenue au ch. 3, la contribution forfaitaire maximale suivante pour les prestations définies au chiffre 5.1, à savoir CHF 11'595'896.- (dont CHF 553'848.- à titre de contribution de base).
- b) En outre, la Confédération fournit un forfait d'intégration selon les modalités fixées dans le

document-cadre du 23 novembre 2011 (ch. 6.5 - 6.8) à hauteur de CHF 8'885'580 -

### 6. Modalités de versement

### 6.1 Planification financière

Les contributions de la Confédération seront probablement versées selon le calendrier suivant:

Anne de subven- tionnement	Contribution-Etranger	Forfaits d'intégration	Total
1 <sup>ère</sup> année (2014)	CHF 2'898'974	CHF 2'221'395	CHF 5'120'369
2 <sup>ème</sup> année (2015)	CHF 2'898'974	CHF 2'221'395	CHF 5'120'369
3 <sup>ème</sup> année (2016)	CHF 2'898'974	CHF 2'221'395	CHF 5'120'369
4 <sup>ème</sup> année (2017)	CHF 2'898'974	CHF 2'221'395	CHF 5'120'369

### 6.2 Modalités de versement

Sur demande du canton, la Confédération verse au canton les contributions fédérales convenues dans le cadre des crédits approuvés sous forme de deux tranches annuelles en janvier et en juillet.

Le paiement des tranches se fait en principe indépendamment du degré de réalisation des objectifs. A titre exceptionnel, les versements sont réduits voire suspendus si les prestations présentent des lacunes importantes.

### 6.3 Réserve de paiement

Le paiement des contributions selon le ch. 6.1 se fait sous réserve de l'approbation par le Parlement des crédits budgétaires concernés.

### 7. Suivi du programme et contrôle de réalisation

### 7.1 Rapports annuels

Le canton établit chaque année à l'attention de la Confédération un rapport qui informe du degré de réalisation des objectifs stratégiques du programme à l'aide des indicateurs convenus<sup>3</sup> au ch. 5.1, des contributions fédérales perçues jusque là ainsi que des moyens engagés au total pour le programme. Le rapport relatif à la deuxième année de programme contient en outre des conclusions en vue de la prochaine période de convention.

### 7.2 Rapport final

Le canton établit à l'attention de la Confédération un rapport final qui informe du degré de réalisation des objectifs stratégiques du programme à l'aide des indicateurs convenus <sup>4</sup> au ch. 5.1, des contributions fédérales perçues ainsi que des moyens engagés au total pour le programme.

### 7.3 Délais de remise

Les rapports annuels et le rapport final sont toujours remis à la fin du mois d'avril de l'année suivante. La Confédération évalue les rapports et transmet ses conclusions au canton avant la fin du mois de juin.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A défaut d'indicateur adéquat, le canton renseigne sur l'état d'avancement de sa prestation.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A défaut d'indicateur adéquat, le canton renseigne sur la prestation fournie.

13/43 RD 1359

### 7.4 Contrôles par échantillonnage

La Confédération peut effectuer des contrôles par échantillonnage à tout moment. Le canton autorise la Confédération à consulter tous les documents importants du point de vue de la convention de programme.

### 8. Surveillance financière

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) et le Contrôle cantonal des finances (CCF) peuvent vérifier sur place l'existence, l'exhaustivité et l'exactitude des données fournies par le canton. Dans le cadre de ces contrôles, le CDF et le CCF ont accès aux données exigées par la présente convention de programme. Les modalités de contrôle font l'objet d'un accord préalable entre le CDF et le CCF. Si un procédé conjoint n'est pas possible, le CDF peut se charger seul de la réalisation de ces contrôles. Le CCF est toujours invité à l'entretien final. Toutes les parties reçoivent directement les rapports de contrôle relatifs à la présente convention de programme.

### 9. Exécution de la convention de programme

### 9.1 Exécution

La convention de programme est considérée comme exécutée dès lors que les objectifs stratégiques du programme sont atteints à l'échéance de la convention conformément aux indicateurs (cf. ch. 5.1) et que les contributions fédérales visées aux ch. 5.2 et 6 sont intégralement versées.

### 9.2 Délai supplémentaire

Si un ou plusieurs objectifs stratégiques du programme ne sont pas réalisés selon les indicateurs dans le délai convenu, la Confédération peut, à l'échéance de la convention, impartir au canton un délai supplémentaire d'une année au maximum pour terminer ce qui a été convenu. La Confédération n'accorde aucune contribution supplémentaire par rapport au ch. 5.2 pour ces travaux de finalisation. Le canton n'est pas astreint à ces travaux s'il peut prouver que l'indicateur de référence n'était plus adéquat en raison de circonstances exogènes indépendantes de sa volonté.

### 10. Modalités d'adaptation

### 10.1 Modification des conditions générales

Si, pendant la durée de la convention, les conditions générales changent au point que la réalisation de la convention s'en trouve entravée ou facilitée outre mesure, les parties redéfinissent ensemble l'objet de la convention ou résilient la convention de programme de manière anticipée.

Les parties s'engagent à s'informer mutuellement de toute modification importante des conditions générales.

Pour les forfaits d'intégration, seules sont déterminantes les modalités fixées dans le document-cadre du 23 novembre 2011 (ch. 6.5 - 6.8).

### 10.2. Demande

La partie qui souhaite la révision de la convention conformément au ch. 10.1 devra en faire la demande par écrit, en l'accompagnant d'une justification explicite.

### 10.3 Dissociation

Si tout ou partie d'une disposition de la présente convention de programme est invalide, la validité de la convention de programme dans son ensemble n'en est pas affectée. La disposition doit alors être interprétée de manière à se rapprocher au plus près du but qu'elle vise.

### 11. Principe de coopération

Les parties s'engagent à régler toute divergence d'opinion ou litige différend en lien avec la présente convention de programme si possible dans un esprit de coopération.

A cet effet, avant de recourir aux voies de droit, il convient de prendre en compte entre autres les possibilités de consultation, de gestion des conflits, de médiation et de règlement des différends.

### 12 Voies de droit

Les voies de droit sont régies par les dispositions générales de la procédure fédérale (art. 35 al. 1 LSu).

### 13. Modification de la convention de programme

Toute modification de la présente convention de programme requiert la forme écrite et la signature des représentants des deux parties.

### 14. Entrée en viqueur

La convention, valablement signée par les deux parties, entre en vigueur le 1er janvier 2014.

### 15. Annexes

Les annexes sont parties intégrantes de la convention de programme.

### Fait en deux exemplaires signés

Lieu et date: Berne, le

Direction

Office fédéral des migrations

Mario Gattiker, Directeur

Lieu et date:

Genève, le 12 11 2013

Canton de Genève
Département de la sécurité

Pierre Manuel Consciller d'Etat

### Annexes:

- Document-cadre en vue de la conclusion de conventions de programmes selon art. 20 LSu du 23 novembre 2011
- Circulaire « Remise de la convention de programme et du programme cantonal d'intégration (PIC) » du 30 avril 2013
- Programme d'intégration du canton de Genève du 1er août 2013
- Grille des objectifs et des finances PIC du canton de Genève

### Original avec copies à:

- Canton de Genève,
- Office fédéral des migrations, GEVER

### Copie signée par les deux parties et annexes pour information à:

CdC

### ANNEXE 2





Département fédéral de justice et police DFJP Secrétariat d'État aux migrations SEM

### Convention de programme

(contrat de droit public)

au sens de l'art. 20a LSu

entre

### la Confédération suisse

représentée par le Secrétariat d'État aux migrations SEM, Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern

ci-après le SEM

et

### le canton de Genève

représenté par le Département de la sécurité et de l'économie (DSE)
Place de la Taconnerie 7
1211 Genève 3

ci-après le canton

concernant

la mise en œuvre de l'encouragement spécifique de l'intégration dans le canton de Genève durant la période 2018 à 2021

### 1. Préambule

La Confédération et les cantons attachent une importance cruciale à la politique d'intégration des étrangers. Réussir l'intégration des étrangers concourt de manière déterminante à la cohésion sociale et à l'avenir de la Suisse comme place économique.

Le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux reconnaissent dès lors que l'encouragement de l'intégration est une tâche de l'État. Ils ont convenu de fonder leur politique d'intégration sur des principes fondamentaux communs (cf. document-cadre du 25 janvier 2017) avec pour objectif :

- a) de renforcer la cohésion sociale sur la base des valeurs de la Constitution fédérale ;
- b) de permettre aux habitants, suisses et étrangers, de vivre ensemble dans un esprit de respect et de tolérance réciproques;
- c) de réaliser l'égalité des chances en permettant à tous les étrangers, femmes et hommes, de participer à la vie économique, sociale et culturelle de la Suisse.

### 2. Bases

Pour la Confédération, la présente convention se base sur les textes suivants :

- loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr ; RS 142.20) ;
- loi du 26 juin 1998 sur l'asile (LAsi ; RS 142.31) ;
- loi fédérale du 5 octobre 1990 sur les aides financières et les indemnités (LSu; RS 616 1)
- ordonnance du 24 octobre 2007 sur l'intégration des étrangers (OIE; RS 142.205);
- ordonnance 2 du 11 août 1999 sur l'asile relative au financement (OA 2 ; RS 142.312) ;
- loi fédérale du 20 juin 2014 sur la formation continue (LFCo ; RS 419.1).

Pour le canton, la présente convention se base sur les textes suivants :

- dispositions de la constitution cantonale et de la législation cantonale ;
- projet de PIC 2018-2021 du canton, par l'envoi du 10 octobre 2017.

La base suivante est commune aux deux parties :

 document-cadre du 25 janvier 2017 en vue de la conclusion de conventions de programmes selon l'art. 20a LSu.

### 3. Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur, après sa signature par les parties, le 1er janvier 2018 et se termine le 31 décembre 2021, pour autant que les effets de certaines dispositions ne lient pas les parties au-delà de cette date.

### 4. Objectifs stratégiques du programme

Les objectifs stratégiques du programme poursuivis par les parties en vertu de la présente convention sont définis dans le document-cadre du 25 janvier 2017 (cf. annexe). Ils concernent les trois domaines suivants :

- 1. Information et conseil
- 2. Formation et travail
- 3. Communication et intégration sociale

### 5. Objet de la convention

informés, conseillés et

### 5.1 Objectifs du canton

Objectifs stratégiques du programme selon le document-cadre du 25 janvier 2017	Objectifs de prestations ou d'effets
Primo-information et besoins en matière d'encouragement de l'intégration :  Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse est accueillie et informée sur les principales conditions de vie en Suisse ainsi que sur les offres en matière d'intégration.  Les migrantes et les migrants qui présentent des besoins spécifiques en matière d'intégration se voient proposer dès que possible, mais au plus tard une année après leur arrivée, des mesures d'encouragement adéquates¹.	Les collectivités publiques souhaitent la bienvenue aux personnes migrantes nouvellement arrivées.  Les personnes migrantes sont informées sur le fonctionnement des institutions en Suisse/GE, orientées vers les services spécifiques en fonction de leurs besoins/devoirs et conseillées sur les offres d'intégration disponibles.  Les différents dispositifs d'accueil sont coordonnés et les principaux partenaires travaillent en synergie.
Les migrantes et les migrants sont informés et conseillés en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.	Les personnes migrantes obtiennent des informations sur l'offre d'intégration dans différents points d'informations dans le canton.
Les spécialistes et les institutions des structures ordinaires ainsi que d'autres cercles intéressés sont	Des formations dans le domaine de la diversité culturelle et l'anti-discrimination sont mises en place et promues.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les ressortissants des États de l'UE/AELE ne peuvent pas être obligés de suivre des mesures d'intégration.

- accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour les processus d'ouverture transculturelle et pour la mise à disposition de mesures destinées à des groupes-cibles spécifiques.
- La population est informée de la situation particulière des étrangères et étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration ainsi que de l'encouragement de l'intégration.
- Les structures ordinaires et organismes privés ont accès à un service d'expertise et d'accompagnement pour toute question liée à l'intégration et la migration.
- La population genevoise est informée sur les questions d'intégration et de migrations à Genève et en Suisse.

### Protection contre la discrimination :

- Les institutions des structures ordinaires et d'autres cercles intéressés sont informées et conseillés sur les questions de protection contre la discrimination.
- Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.
- Les collaborateurs des structures ordinaires et du tissu institutionnel et associatif ainsi que la population ont accès à des informations et des conseils sur des questions de racisme et de protection contre la discrimination.
- L'Etat dispose d'un dispositif visant à prévenir les préjugés et violences sociales et à promouvoir les diversités auprès des jeunes et dans l'enseignement public.
- L'Etat dispose d'un dispositif de veille et de prévention des stéréotypes, préjugés, discriminations, violences et conflits basés sur l'appartenance ethnique, la religion et l'appartenance à divers groupes.
- Le centre de consultation indépendant ouvert aux Suisses et aux étrangers et destiné aux victimes, témoins ou auteurs d'actes de racisme est optimisé et pérennisé.

### Langue et formation :

- Les migrantes et les migrants disposent d'offres de formation appropriées leur permettant d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à leur communication au quotidien et adaptées à leur situation professionnelle.
- Un dispositif de cours de français à but d'intégration est développé.
- Un dispositif d'information en matière de formation de base est développé.
- L'offre de cours de langue et de culture d'origine est adaptée au contexte.

### Petite enfance:

- Les familles migrantes sont informées des offres concernant la petite enfance dans les domaines de la prise en charge médicale, du soutien familial, de l'encouragement de l'intégration et de la promotion de la santé, et elles ont accès à ces offres dans le respect du principe de l'égalité des chances.
- L'offre de prestations intra- et extra-familiales dans le domaine de la petite enfance est renforcée afin de promouvoir l'égalité des chances des enfants, en particulier allophones.
- Pour les domaines touchant à la santé, à l'éducation et à l'intégration, la qualité de l'information permettant l'accessibilité aux prestations en lien avec la petite enfance à destination des familles notamment allophones, socialement défavorisées et/ou isolées est renforcée.
- Le réseau de collaboration entre les acteurs institutionnels et associatifs est renforcé.

- La formation des adultes professionnels dans le domaine de la petite enfance et des encadrants occasionnels est renforcée dans les domaines concernant l'inclusion des familles allophones, isolées et/ou socialement défavorisées.
- Les projets concernant les enfants et adolescent-e-s sont destinés à renforcer leur intégration ainsi que celle de leurs familles.

### Employabilité:

- Les migrantes et les migrants qui n'ont pas directement accès aux structures ordinaires disposent d'une offre d'encouragement qui les prépare aux offres de formation du post-obligatoire, notamment la formation professionnelle (y compris les offres de formation transitoire) et/ou qui améliore leur employabilité.
- Les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés statutaires, nécessitant l'acquisition des connaissances et compétences préalables à l'insertion professionnelle, bénéficient d'une aide en formation et d'un accompagnement pour faciliter leur accès au marché de l'emploi.
- Un dispositif spécifique d'encouragement à l'accès au marché de l'emploi pour les personnes migrantes est développé.
- Un dispositif de suivi des parcours d'intégration est développé.

### Interprétariat communautaire et médiation interculturelle :

- Lors de discussions complexes avec des migrantes et des migrants (par ex. sujets délicats, situations pouvant avoir des conséquences majeures, etc.), les collaborateurs des structures ordinaires disposent d'une offre professionnelle dans le domaine de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle.
- Une application digitale en ligne permettant d'organiser, de gérer et d'évaluer les interventions d'interprètes communautaires est testée et mise à la disposition des interprètes et des organismes utilisateurs
- Des projets innovants dans les domaines de l'interprétariat communautaire et de la médiation culturelle sont financés

### Vivre-ensemble:

- Les migrantes et les migrants participent à la vie sociale dans leur voisinage, dans leur quartier ou leur commune, et s'engagent dans des organisations de la société civile.
- Renforcer la participation des migrants à la vie publique et associative.
- Soutenir le développement des associations qui travaillent dans le domaine de l'intégration des migrants.
- Favoriser l'intégration de publics spécifiques.
- Favoriser l'émergence de formes non conventionnelles de participation politique en faveur des résidents étrangers.
- Sensibiliser et informer la population genevoise sur des thèmes liés à la migration

Le canton s'engage à réaliser les objectifs de la convention au moindre coût et en respectant les délais, et à assurer dans la mesure du possible la pérennité des prestations concernées. Le canton collabore étroitement avec les structures ordinaires, en particulier les communes, et avec les acteurs non étatiques, notamment les organisations de migrants.

Le canton (avec ses communes) investit pour le programme des moyens financiers propres qui, sous réserve de l'approbation des crédits inscrits au budget par le parlement cantonal, correspondent au moins au montant de la contribution fédérale visée au ch. 5.2, let a. Pour la durée de la convention de programme. le canton investit un montant de CHF 10'136'000.-.

### 5.2 Prestations de la Confédération

La Confédération participe à la mise en œuvre des programmes d'intégration cantonaux par le versement de contributions relevant des crédits d'encouragement de l'intégration prévus à l'art. 55, al. 3, LEtr et des forfaits d'intégration prévus à l'art. 55, al. 2, LEtr.

a) Contributions selon l'art. 55, al. 3, LEtr (crédit pour l'encouragement de l'intégration, « domaine des étrangers »)

Pour atteindre les objectifs du programme selon le ch. 4, la Confédération s'engage à verser, pour la durée de la convention de programme et les prestations définies au ch. 5.1, une somme s'élevant à CHF 9'650'824.-.

b) Contributions relevant des forfaits d'intégration selon l'art. 55, al. 2, LEtr (« domaine de l'asile et des réfugiés »)

En vertu de l'art. 55, al. 2, LEtr, en relation avec l'art. 87 LEtr et les art. 88 et 89 LAsi, la Confédération verse aux cantons un forfait d'intégration unique. Ce forfait doit être utilisé selon l'affectation prévue et en fonction des besoins ; il sert notamment à encourager les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire à s'intégrer professionnellement et à apprendre une langue nationale.

### 6. Finances

### 6.1 Plafond de dépenses

Pour les dépenses selon l'art. 55, al. 3, LEtr (crédit d'encouragement de l'intégration), les plafonds de dépenses annuels maximaux sont les suivants :

1 <sup>re</sup> année (2018)	max. CHF 2'412'706
2e année (2019)	max. CHF 2'412'706
3e année (2020)	max. CHF 2'412'706
4e année (2021)	max. CHF 2'412'706

### 6.2 Modalités de versement

a) Contributions selon l'art. 55, al. 3, LEtr

À la demande du canton, la Confédération lui verse chaque année les contributions fédérales convenues dans le cadre des crédits autorisés, en deux tranches, soit les 31 janvier et 30 juin. En principe, les versements par tranches sont effectués indépendamment du degré de réalisation des objectifs. Font exception à cette règle les cas de réduction ou de suspension des versements à la suite de problèmes considérables en matière de prestations.

RD 1359 22/43

Nous vous prions d'envoyer les factures à l'adresse suivante en rappelant systématiquement le <u>numéro de projet</u> et le <u>numéro de référence</u> :

Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)

c/o Centre de services Finances du DFF

Numéro de référence : REF-1106-00049 (à indiquer impérativement)

Numéro de projet : 2017/2083

CH-3003 Berne

b) Contributions relevant des forfaits d'intégration selon l'art. 55, al. 2, LEtr

La Confédération verse les forfaits d'intégration aux cantons deux fois par année, sur la base des décisions effectives selon la statistique du Secrétariat d'État aux migrations, soit le 30 juin (paiement de la 1ère tranche) et le 31 décembre (paiement de la 2ème tranche). La première tranche comprend la période allant du 1er décembre de l'année précédente au 31 mai de l'année de référence. La deuxième tranche porte sur la période allant du 1er juin au 30 novembre de l'année de référence. Le paiement du 30 juin 2018 ne correspond qu'à la période allant du 1er janvier au 31 mai 2018. Les contributions des forfaits d'intégration de décembre 2017 seront effectuées séparément dans le cadre du versement relatif au PIC 2014-2017. Quant aux forfaits d'intégration, le canton présente une facture distincte, conformément aux indications de la Confédération.

### 6.3 Réserve

Les contributions visées à l'art. 55, al. 3, LEtr, conformément au ch. 5.2, let. a, sont versées sous réserve de l'approbation des crédits budgétaires correspondants par le Parlement.

### 6.4 Dispositions transitoires PIC 2014-2017 / PIC 2018-2021

Un report de soldes de crédit des forfaits d'intégration du PIC 2014-2017 dans le PIC 2018-2021 doit être présenté séparément et motivé. Les soldes reportés des forfaits d'intégration de la période 2014-2017 doivent être utilisés conformément à l'affectation prévue avant la fin de 2019. Les soldes non utilisés doivent être restitués

### 7. Rapports

### 7.1 Rapports annuels sur la mise en œuvre du PIC

Le canton informe chaque année la Confédération du degré de réalisation des objectifs stratégiques du programme définis en matière de prestations et d'effets ainsi que de la planification de la mise en œuvre conformément au ch. 5.1, des contributions fédérales déjà reçues et du total des ressources consacrées au programme.

Le rapport relatif à la deuxième année du programme contient en outre des conclusions en vue de la prochaine phase du programme. La Confédération met à disposition un modèle de rapport annuel.

### 7.2 Rapport final

Le canton informe la Confédération, dans un rapport final, du degré de réalisation des objectifs stratégiques du programme définis en matière de prestations et d'effets ainsi que de la planification de la mise en œuvre conformément au ch. 5.1, des contributions fédérales déjà reçues et du total des ressources consacrées au programme. Le rapport final comprend en outre une évaluation globale du programme. La Confédération met un modèle à disposition.

### 7.3 Délais de remise

Le rapport annuel et le rapport final sont systématiquement remis le 30 avril de l'année suivante. La Confédération procède à l'évaluation des rapports et annonce les résultats au canton au plus tard le 30 septembre. Le rapport annuel comprend une actualisation des objectifs du programme et de la planification financière pour les années restantes du programme. Cette actualisation fait office de proposition de versement.

### 7.4 Contrôle par sondage

La Confédération peut effectuer des contrôles par sondage à tout moment. Le canton autorise la Confédération à consulter tous les documents importants du point de vue de la convention de programme.

### 8. Surveillance financière

La surveillance financière est effectuée en premier lieu par le SEM. Toutefois, le Contrôle fédéral des finances (CDF) et le Contrôle cantonal des finances (CCF) peuvent vérifier sur place l'existence, l'exhaustivité et l'exactitude des données fournies par le canton. Dans le cadre de ces contrôles, le CDF et le CCF ont accès aux données exigées par la présente convention de programme. Les modalités de contrôle font l'objet d'un accord préalable entre le CDF et le CCF. Si un procédé conjoint n'est pas possible, le CDF peut se charger seul de réaliser ces contrôles. Le CCF est toujours invité à l'entretien final. Toutes les parties reçoivent directement les rapports de contrôle relatifs à la présente convention de programme.

### 9. Exécution de la convention de programme

### 9.1 Exécution

La convention de programme est considérée comme exécutée lorsque les objectifs d'effets ou de prestations convenus pour les objectifs stratégiques du programme (cf.ch.5.1) sont atteints à l'échéance de la durée de la convention et que les contributions correspondantes de la Confédération ont été versées.

### 9.2 Amélioration subséquente

Si certains objectifs d'effets ou de prestations ne sont pas atteints à l'échéance du PIC, la Confédération peut, à l'échéance de la convention, impartir au canton, sur demande, un délai supplémentaire d'une année pour achever ce qui a été convenu. La Confédération n'accorde pas sous ch.5.2 de contributions supplémentaires pour ces travaux d'amélioration subséquente. Le canton n'est pas astreint à ces travaux s'il peut prouver que les objectifs convenus n'ont pas été atteints pour des motifs indépendants de sa volonté.

### 9.3 Restitution

La Confédération peut exiger la restitution des contributions versées au titre de l'art. 55, al. 2 et 3, LEtr si un canton n'a pas mis en œuvre les objectifs de prestations ou d'effet convenus ou ne les a mis en œuvre que de manière insuffisante, pour autant qu'aucune amélioration subséquente ne soit possible et qu'aucun motif indépendant de sa volonté ne soit avancé. Les modalités de financement selon le ch. 5.2 doivent être prises en compte.

RD 1359 24/43

### 10. Modalités d'adaptation

### 10.1 Modification des conditions générales

Si, pendant la durée de la convention, les conditions générales changent au point que la réalisation de la convention s'en trouve fortement entravée ou facilitée, les parties redéfinissent ensemble l'objet de la convention ou résilient la convention de programme de manière anticipée.

Les parties s'engagent à s'informer mutuellement de toute modification importante des conditions générales.

### 10.2 Demande

La partie qui souhaite modifier la convention de programme selon le ch. 10.1 présente une demande motivée à l'autre partie.

### 10.3 Clause de sauvegarde

Si une disposition de la présente convention de programme s'avère en tout ou en partie caduque, cela n'entache pas la validité juridique de la convention de programme dans son intégralité. La disposition caduque doit alors être interprétée dans le sens qu'il convient de viser le but qu'elle poursuit autant que faire se peut.

### 11. Principe de coopération

Les parties s'engagent à régler les divergences de point de vue et les différends en lien avec la mise en œuvre de la présente convention de programme si possible dans un esprit de coopération.

Avant de recourir aux voies de droit, il convient d'envisager notamment les procédures de consultation, de gestion des conflits, de médiation et d'autres possibilités de règlement des divergences.

### 12. Communication

Les cantons utilisent le logo PIC dans leur travail de communication (communiqués de presse, manifestations, etc.) afin d'augmenter la visibilité nationale de l'encouragement de l'intégration portée en commun par la Confédération, les cantons et les communes. Les cantons s'assurent que le logo PIC (http://www.kip-pic.ch/fr/pic/logos/) est utilisé pour toutes les mesures co-financées dans le cadre du PIC. Afin de faciliter le travail administratif, ils peuvent renoncer à l'utilisation du logo pour les petits projets (valeur : moins 10'000.-CHF).

### 13 Voies de droit

Les voies de droit sont régies par les dispositions générales de la procédure fédérale (art. 35, al. 1, LSu).

### 14. Modification de la convention de programme

Toute modification de la présente convention de programme requiert la forme écrite et la signature des représentants des deux parties.

25/43 RD 1359

### 15. Entrée en vigueur

La convention, valablement signée par les deux parties, entre en vigueur le 1er janvier 2018.

### 16. Annexes

Les annexes font partie intégrante de la convention de programme.

La présente convention de programme est établie en deux exemplaires identiques et signés.

Lieu et date :

Berne, le

Lieu et date :

Genève, le

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX MIGRATIONS

La direction

Canton de Genève

Département de la sécurité et de

l'économie (DSE)

Mario Gattiker, secrétaire d'État

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat

### Annexe:

- Projet de PIC du canton de Genève, par l'envoi du 13 octobre 2017
- Grille d'objectifs et grille des finances PIC 2018-2021, par l'envoi du 13 octobre 2017

### Original avec annexes:

- Canton
- Secrétariat d'État aux migrations, GEVER

Copie pour information après signature par les deux parties, avec annexes :

Conférence des gouvernements cantonaux

RD 1359 26/43

ANNEXE 3

Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

Domaine de direction Immigration et intégration Département fédéral de justice et police DFJP Secrétariat d'Etat aux migrations SEM Division Intégration

### Grille d'objectifs PIC Rapport 2018

Surligner en jaune les développements de concepts/projets pilo

### Canton: Genève

Remise au 30 avril 2019

Toute personne arrivant de l'étranger avec la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse s'y sent bienvenue et est informée sur les principales conditions de vie et sur les offres d'intégration. Pilier 1 « Information et conseil » / Domaine d'encouragement « Primo-information et besoins en matière d'encouragement de l'intégration »

Les immigrés qui présentent des besoins d'intégration spécifiques se voient proposer des mesures d'encouragement adéquates, dès que possible mais au plus tard une année après leur arrivée 1 <sup>1</sup> De par la loi, les ressortissants des Etats membres de l'UE/AELE ne peuvent pas être obligés de suivre des mesures d'intégration.

Rapport sur le degre de realisation des objectifs S. 9.c. p. par but / prestation (Nr. conformément à la gille du canton). Brêve explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.
L'objectf est en voie de réalisation. Le BIE a finalisé en 2018 un projet de kit de primo-information composé d'un jeu de 8 cartes postales multilingues présentant les 8 principaux ouils cantonaux de primo-information avec l'indication de leurs contenus spécifiques, des langues disponibles et de la façon de les consulter ou les commander. Ce kit devant être envoyé d'office avec une lettre de bienvenue à l'ensemble des personnes qui reçoivent une première autorisation de séjour. Le BIE a coolaboré avec les services administratifs et logistiques de l'Etat (OCPM et éditique cantonale) pour définir les publics-cible et mettre en place un dispositif d'envoi automatisé.
La plupart des communes genevoises organisent déjà différentes activités d'accuell telles que le courrier de bienvenue, la cérémonie d'accuell mais aussi le parcours d'accuell. Ce travail d'accuell au niveau communa (est renforcé, car depuis janvier 2018, le BIE finance de nouveaux postes de Chargé de mission intégration (CMI) dans les communes. (My kenier, Lancy, Versoix), Désormais, de véritables "programmes d'accuell au roman de accompagné de près par le BIE nofarment aut ravers du suivi fournit par un chargé de projet primo-information, une personne chargée de la coordination de l'action communale en matière d'intégration pour le BIE et de la Plateforme intercommunale de l'intégration cée en juin 2018.
Le BIE diffuse des informations utiles en différentes langues sur son site internet. Par ailleurs, une carte interactive, multilingue, a été créée afin de renseigner sur différentes thematiques (accueil et prime-info. cours de largue, logement, santé, emploi, bibliothèques etc.) et redifiger les personnes primo-arrivant-es auprès des différentes institutions et associations compétentes du réseau.

Έ.

ż

ω.

Vert. les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont été atteints que partiellement, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

RD 1359

ation des objectifs  ander des objectifs  programme, notamment de greistations et les mesures.  programme, notamment les prestations et les mesures.  programme, notamment de grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs programme, notamment de montre de programment des projets en maitière de primo-information. Par exemple, un partenariat a été développé avec l'Espace solidaire gérant un lieu d'accueil dans une église dans le quartier dess Paquis. Ce lieu accueil enormément de mondre et effectue un travail rendez-vous et des lieux réferences en maitière de quartier dess Paquis. Ce lieu accueil enormément de mondre et effectue un travail rendez-vous et des lieux réferences en maitière de quartier des Paquis. Ca lieu accueil den nommement de mondre et un travail na vec le Centre de Contact-Suisses-immigrés. Caritas ou encore l'association pour la promotion des droits humains qui fait un per prévue information pour les populations arabophones.  prévue initialement est en train d'évoluer vers une platérome de partage des pratiques et les volumétries des différentes permanences de so finitornation permeternt au Bite d'ajuster au mieux fant les diffusions d'utilis d'information et de navailler sur de nouveaux outils en	œ <sup>″</sup>	Ronge		
μολ 🗵 🖾	Etat au 12.201	əuner		
	31.	Vert		
Rapport sur le degré de réalis S.v.p. par but / prestation (Nr. o conventus dans la convention de contraction de contraction qui est une association manquable en malérie de prim me drûte pour un acuell sans nuem à se développer notamm travail remarquable sur la quest travail remarquable sur la quest 1.5 Le réseau d'accuell dans sa fon différents acteurs partenaires de primo-information. Ces parlages		Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la gnille du canton). Brêve explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.	L'année 2018 a permis de continuer à développer des projets en matière de primo-information. Par exemple, un partenariat a été développé avec l'Espace solidaire Paquis, qui est une association gérant un leu d'accueil dans une égisse dans le quariter des Pàquis. Ce lieu accueil énomèment de monde et effectue un travail remarquishe en matière de primo accueil et én perimo information. Avec le centre de la Rosesfravant deux espaces, un sur la rive gaudre et un sur la rive droite pour un accueil sans rendez-vous et des leux références en matière de qualité de l'information à déposition. Par ailleurs plusieurs autres projets continuent à se développer notamment avec le Centre de Contact-Suisses-immigrés, Caritas ou encore l'association pour la promotion des droits humains qui fait un travail remarquable sur la question de la primo information pour les populations arabophones.	Le réseau d'accueil dans sa forme prévue initialement est en train d'évoluer vers une plateforme de partage des pratiques en matière de primo-information avec les différents acteurs partenaires dans cette thématique. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de partager les pratiques et les volumétries des différentes permanences de primo-information. Ces partages d'information permettent au BIE d'ajuster au mieux tant les diffusions d'outils d'information et de travailler sur de nouveaux outils en fonction des besoins des gens.

# Pilier 1 « Information et conseil » / Domaine d'encouragement « Conseil »

- Les institutions des structures ordinaires ainsi que les autres cercles intéressés sont informés, conseillés et accompagnés pour éliminer les obstacles à l'intégration, pour engager les processus d'ouverture trans-Les immigrés sont informés et conseillés sur l'apprentissage de la langue, la maîtrise du quotidien et l'intégration professionnelle et sociale. culturelle et pour instaurer des mesures spéciales en faveur de groupes-cibles.
- La population est informée de la situation particulière des étrangers, des objectifs et principes de base de la politique d'intégration et de l'encouragement de l'intégration.

Vert. les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont été atteints que partiellement, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

Support sur la digate de traitlastion des objectifs Support sur la digate de traitlastion des objectifs Support sur la digate de traitlastion de objectifs Support sur la digate de traitlastion de la plies du cannon. Beive explication de la talente des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convents dans la convention de programma, notamment la presidiques (lemmes, jeures, sans papers, etc.) les permis de sejour (demande, renouvellement, amivée et départ du canton de Cenéve). En 2018, la Ble a requis des publics spécifiques (lemmes, jeures, sans papers, etc.) les permis de séjour (demande, renouvellement, amivée et départ du canton de Cenéve). En 2018, la Ble a requis des publics spécifiques (lemmes, jeures, sans papers, etc.) les permis des séjour (demande, renouvellement, amivée et départ du canton de Cenéve). En 2018, la Ble a requis des purises de processer d'Argin présenteurs de la consume de déscrimmations (etch- canton de Cenéve). En 2018, la Ble a rough de develue les de non-déscrimmation. La format a change de 12018 en métablique commerce de déscrimmations (etch- canton de Cenéve). En 2018, la Ble a rough de develue les de non-déscrimmation servaire. Le Ble situation de la reposition se develue de la con-déscrimmation servaire.  Le Ble situation de questions de dévelue de la con-déscrimmation se constant devantage de 12018 en métablique communa et de production de la conformation servaire de la controit de conformation de la conformation de projets nouveaux proféts, et poper en production de projets nouveaux proféts, et poper en projets de terraine de production de projets nouveaux proféts, et
ν θ/
un le degré de réalisation des objectifs  but pressitions de la programme, notamment la pressitions et les mesures.  dans la convention de programme, notamment les pressitions et les mesures.  dans la convention de programme, notamment les pressitions et les mesures.  dans la convention de programme, notamment les pressitions et les mesures.  dans la convention de programme, notamment les pressitions et les mesures considerations.  Cenerve, En 2018, le Bits a negul ses pourmes d'accoueil des nouvealments et le dennations et les mesures considerations et les mesures de considerations.  The revenue 4 fois en 2018 dans les journées d'accoueil des nouvealments les mondants en 2018 dans les journées d'accoueil des nouvealments et le format de la propriet de la consideration seuvelle.  The revenue 4 fois en 2018 dans les journées d'accoueil des nouvealments des mesures de la definition seuvelle.  The revenue 4 fois en 2018 dans les journées d'accoueil des nouvealments des mesures de la definition seuvelle.  The revenue 4 fois en 2018 dans les journées d'accoueil des nouveaux collaborateurs de la definition seuvelle.  The revenue 4 fois en 2018 dans les journées d'accoueil des nouveaux collaborateurs de la controlle d
Rapports S.v.p. par Convenus S.v.p. par Convenus Carton de total 2686 2.3 Le B.E. es) Inquefrately Par aillieur prevention elles Sionnelles Sionnelles Sionnelles Sionnelles Sionnelles Sionnelles Sionnelles Sionnelles Les objec Les objec Ceta se tri Intercomm Interco

5/18

%	Bouge				
Etat au 31.12.2018 <sup>2</sup>	əuner				
31	Vert		×	×	×
	Rapport sur la degra de réalisation des objectifs S.v.p. par but / presistion (Nr. conformément à la gnille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestitions et les mesures.	mise en œuvre de projets thématiques dans les communes (primo-information, employabilité ou langue et formation) et 6) la transmission d'informations transversates dans les communes comme avec les séances d'information concernant la LEI, les différentes activités du BIE ou une séance explicative concernant le développement d'une carte interactive.	Les mesures concernant la naturalisation se sont traduites par la poursuite des projets d'ateliers fournis par CAMARADA, ainsi que la poursuite des travaux de la commission ritpartité entre escriteur naturalisations, les BIE et les associations concernées (CAMARADA et La Roserate). Pour rappel, cette commission a pour tabche de déterminer si les personnes qui ne correspondent pas aux critères de la naturalisation (connaissances, niveau de langue, etc.) peuvent être dispensées de répondre à ose critères du fait de leur staut de santé, d'une situation de handcap, de flège, etc.	Des 2016, le BIE a mis en place et supervisé un groupe de recherche-action issu de l'institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève (IniCite). Ce projet, qui a démarét e l'Évériez 2017 pour une dured d'une année, au pour l'abbe de propses un concept de projet noit en voir se l'ambient, sous la forme du apport. L'inégation partier es pratiques citoyennes. Rapport final du projet Participation politique non-conventionnelle des residents étrangers' disponible sur les ités du BIE. Ce projet s'appur les pratiques citoyennes. Rapport final du projet Participation politique non-conventionnelle des residents d'Initié de Vernier. Act pour, cette première passe est termi-le de à la satisfaction du BIE et des membres du Copil mentionnes. Le rapport final du projet féalisé par l'Initié a été livré dans le courant du mois d'avril 2018 et faital l'objet d'une présentation publique réussie en septembre 2018 auprès des professionnels des domaines de la citoyenneté, de l'intégration et de la prévention du racisme. Plus d'informations concernant cette démarche et son inclusion dans le projet "intégrer par less professionness sous les points 8,8 et 8,9]	Le BIE a été très actif sur les médias sociaux via sa page Facebook "Genève intégration" ainsi que sur la page spécialement créée pour la semaine d'actions contre le radsine. Il a annsi pu informer et relayer des informations importantes tant pour les personnes migrantes, les nistitutions et associations, que pour la population genevoirs.  Huit newsletters ont été envoyées durant l'année et ont permis une mise en valeur des projets développés par le BIE.  Affin de répondre à une demanda importante des associations et des activats de terrain, le délègle et les charges de projets ont fait plus d'une centaine d'interventions dans des colloques, conférences et médias sur les différentes thématiques. Cet fuit galement l'occasion de présenter la carte interactive multilingue, développée par le BIE, recensant 260 adresses pour répondre aux besoins de base des primo-arrivant-e-s. Tocasion de présenter la carte interactive multilingue, développée per le BIE, mesensant 260 adresses pour répondre aux besoins de base des primo-arrivant-e-s. Tocasion de présenter avec comme but une compréhension facilitée et en images des différentes flacettes de l'intégration dans le Canton. Des videos ont par exemple été tournées pour valoriser l'exposition ritreante. Découvrir le monde", pour présenter foutil "entre nous", outil développé pour facilitée la communication entre les professionnel·le-s de la petite enfance et les familles allophones ou encore pour faire la promotion des formations à la gestion associative développées par le BIE.
	ž		2.5	2.6	2.7

Etat au

# Pilier 1 « Information et conseil » / Domaine d'encouragement « Protection contre la discrimination »

- Les institutions des structures ordinaires et les autres cercles intéressés sont informés et conseillés sur la protection contre la discrimination.
- Toute personne discriminée en raison de ses origines ou de sa race peut obtenir un conseil et un soutien qualifiés.

~ ~		Ronge							
31.12.20183		əuner						$\boxtimes$	
31.		μəΛ	$\boxtimes$	$\boxtimes$	$\boxtimes$	$\boxtimes$			$\boxtimes$
	Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.		3.1. Cet objectif a été atteint via des projets de prévention des discriminations (cf. 3.4.), le Centre d'écoule pour les victimes de racisme (3.7) et la semaine genevoise contre le racisme, qui s'est déroulée du 19 au 25 mars avec pour thême central « les mots du racisme blessent ».	3.2 Voir "consell" mesure 2.3.	3.3 Divers contacts ont été pris afin de mettre sur pied des pools d'expert-e-s et de formateurs concernant les questions de diversité culturelle ainsi que les différents types de racisme et de discriminations.	3.4 Une vingtaine de projets ont été financés par le bureau de l'intégration des étrangers en 2018 (les deux tiers durant l'année et un tiers durant la Semaine contre le racisme). Ces polés es sont extrêmentent diversifies. Trequestant à d'aile LGPF, prévention des déscrimmations auprès des jeunes à l'école (Cybles d'ordinatation et Ecole de Culture Sentrérie) ou dans le cadre du salon du livre de Genève, cycle de films destinés aux séniors, production d'une vidéo sur les prêjugés envers les musulmans et signes religieux silamques, débat sur la radicalisation violente, projection des firms et débats sur le racisme et l'intégration dans les préons et communes, vienses extitutés favorisant le dialogue internégieux et la paix religieuse, et alisation d'un projet de prévention destiné aux médias, et divers projets centrés sur le thème de la Semaine contre le racisme en 2018 "Nes mots du racisme blessent" (liste <u>consultable</u> sur l'Interné).	3.5 Suite à la recherche-action de la Dre Caroline Dayer en 2017 initiudée "Consolidation et développement de la prévention des préjugés, des discriminations et des volences des sets et des de l'inspirant et de l'inspirant de la prévention de discriminations province de respirant les volences de l'inspirant obligatoire et de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II (DIP). Initialée "Prèveni" les violences et décriminations pour renforcer les apprentissages et le vivre ensemble ", cette journée visait à intégrer, dans le cadre de l'instruction publique, la question des discriminations dans les pratiques quoitiennes, à améliorer les postures professionnelles et à prévenir et renforcer les apprentissages et le vivre ensemble en intégrant ce savoir-faire. Autre but viès : communiquer sur le concept d'inervention sociaire inclus dans la recherche-action dans le but de voir ce concept mis en œuvre dans les années à veriir. La mise en œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les concept mise ne œuvre dans les années à veriir. La mise en œuvre duis les concept mise ne œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les concept mise ne œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les concept mise ne œuvre duis les concept mise ne œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les concept mise ne œuvre duis les en œuvre duis les concept mise ne cauvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les concept mise ne cauvre duis les en œuvre duis les années à veriir. La mise en œuvre duis les concept mise ne œuvre duis les années à veriir.	3.6 Divers contacts ont été pris avec des représentant-e-s de populations pouvant être victimes des types de racisme ou de discriminations les plus fréquents.	3.7 Le Centre d'écoute contre le racisme, créé en 2012 continue de fonctionner à satisfaction. Il a été évalué dans son fonctionnement par une spécialiste en matière de racisme et de médiation, avec des recommandations d'amélioration. Une nouvelle communication sur l'existence et les prestations du Centre est prévue pour 2019.
	ž		.,						

Vert: les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs ainsi que les prestations et les mesures n'ont été atteints que partiellement, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

Etat au

Les immigrés disposent des connaissances d'une langue nationale nécessaires à leur communication au quotidien et appropriées à leur situation professionnelle.

31.12.20184		Nert Vert								
	Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brêve explication de l'attenne des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.		Une évaluation des besoins en matière d'encouragement linguistique a été effectuée. Elle était basée, d'une part, sur les caractéristiques statistiques de la population résidente et des l'un mignatoires et, d'autre part, taur des besoins aftendus, notamment en lien avec lentrée en vigeure de la LEL Ma utu du taux élevé de totation de la population du canton, l'encouragement linguistique des primo-arivant-es, revêt d'une importance prinodiale. Pour réporde aux besoins de cette population de tre d'une manière informelle dans le processus d'apprentissage, les offres de cours de français sans inscription et destinées en priorité aux personnes primo-arrivant-es, sont valorisées au seal not disposibil. Ainsi, une monvention de partienatiet avec le Centrée de la Rosearie, s'autour sepécialisée dans la fouciel des primo-arrivant-es, a été élaborée pour la période 2019 à 2021. Dans la même optique, le BIT a diversifé son soutien à des cours de français dans les parcs du canton, en infegrant dans le dispositif les cours au jardin alpin de la Commune de Meyrin et en encourageant la mise en place d'offres de cours s'entralises des autres communes genevisers. La bans le carde ne la mise en place du Bissostif en mignation probles, sonnelle de vale de vale de la pace du Bissostif en mignation et de la mise en place du Bissostif en mignation des cours se français à but d'intégration probles, la sonnelle qui été évalués. Les participant-es a pete mesure benéficient des 2019 de cours de l'arrication and de la commune genevous et français à but d'intégration probles.	En 2018, 4 personnes domiciliées dans le canton ont obtenu le certificat "formateur-trice de langue dans le domaine de l'intégration", ce qui amène le nombre de formateurs genevoirs certifiées à 5. En ce qui connerne le label fide, le canton ne dispose pas enrore d'offre de cours labellisée fide. Les difficultiés de l'implémentation de fide dans le canton sont dues à la fois aux impératifs et inconnus en vue de l'entrée en vigueur de la LEI, qui nous ont obligé à une nouvelle priorisation des objectifiés, et au l'ait que le label fide n'est disponible que depuis le mois d'avril de l'année 2018.	37 projets associatifs et communaux ont été financés. Ces projets répondent aux besoins spécifiques des femmes, des personnes speu scolarisées, en situation d'illettrisme voire analphabétes, des personnes ans solution de garde de leurs enfants, des personnes employées à pien temps (cours en soirée et le samedi), ainsi que de ceux ayant besoin d'une offre de cours informelle (voir mesure 4.1). Le dispositif doit maintenant être adapté aux exigences de la LEI et répondre davantage aux besoins en maiére de certification des compétences infquisitques acquises.	Une séance plénière avec les associations partenaires a été organisée en septembre. Les résultats de l'évaluation des besoins et le calendrier de l'adaptation du dispositif y ont été présentés. Le groupe de suivi sera constitué suite à la publication des critères de financement adaptés en 2019.	Voir mesures 4.1 et 4.3	Les résultais de l'évaluation des besoins d'encouragement linguistique ont été présentés aux partenaires du dispositif et dans le cadre d'un cycle de conférence à l'Exole de langue et de chvillasion françaises (ELCF UNICE). La chargée de projets a participé à des manifestations académiques et professionnelles sur la didactique du français langue d'inégration.	La liste "Se préparer à se former : cours de base pour adultes 2018-2019", publiée par le Service de l'information scolaire et professionnelle (SISP) de l'OFPC, répentonie les offres de formation de base.	Le dispositif "Compétences de base, oré-qualification et employabilifé", a continué à fonctionner à satisfaction.
	ž		4.	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4 8

Vert. les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

Rapport sur le degré de réalisation des objectifs   Siv. p. par but / prestation (Nr. conformément à la gille du canton). Brêve explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs
Rapport sur le degré de réalisation des objectifs  S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la gille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs  S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la gille du canton). Brève explications et les mesures.  S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la gille du canton). Brève explications et les mesures.  Trois séances du groupe de suivi ont eu lieu et ont permits de coordonner les actions des différents partenaires du dispositif.  Trois séances du groupe de suivi ont eu lieu et ont permits de coordonner les actions des différents partenaires du dispositif.  Trois séances du groupe de suivi ont eu lieu et ont permits de coordonner les actions de différents partenaires du dispositif.  Trois séances du groupe de suivi ont eu lieu et ont permits de montage de leur projet ce qui représente d'a la la la la president de presque tous les nouveux enseignants a put être féalies. Toutes les associations ont intégré la commission à course de la anque et de la la la principale de la course de la course de la la la la la la la la permit le à l'intégration de certains élèves ancessite une évaluation en la nague d'origine pour milaux renflorce les apprentissages elou alder à l'orientation. La commission ECO du Dip est informer des enteux des LO et de chercher des neuex per les enteurs des LOs et de chercher des neuex per les annex per la contraint de les enteurs des contraints de seniers de la chercher des neuex enteur de certains de la chercher des neuex per LOs et de precher des neuex enteurs des neuex des contrains de la chercher des neuex de conformer de senier de la product des neuex de contrains de contrains de conformer de senier de la product des
6. Ot

	Ronge				
Etat au 31.12.2018 <sup>5</sup>	auner				
Eta 31.12			×	<del></del>	
	Vert	×		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	×
	Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.	L'ouverture d'un lieu d'accueil parent-enfants de type "Coccinelle" au Centre d'hébergement des Tattes (Vémier) n'a pas pu avoir lieu car la demande d'autorisation de constitucion n'a pas encres de na 12019. Un projet permettant de constitucion n'a pas encres de na 12019. Un projet permettant l'ouverture d'une spase parent-enfants à Lancy est en cours de montage. Il inclura les families du byer BAC11 (le centre d'hébergement pour requérants qui a ouvert à Lancy). Les statistiques du Service de la recherche en éducation (SRED) ne sont pas disponibles annuellement. Entre 2014 et fin 2018, le pourcentage d'enfants pris en character de la recherche en éducation (SRED) ne sont pas disponibles annuellement. Entre 2014 et fin 2018, le pourcentage d'enfants pris en character de la recherche en éducation (SRED) ne sont pas disponibles annuellement. Entre 2014 et fin 2018, le pourcentage d'enfants pris en character de la recherche en éducation (SRED) ne sont pas disponibles annuellement. Entre 2014 et fin 2018, le pourcentage d'enfants pris en character passent la population des refinants en dep présonaire. La la fin d'impact possible que sur l'ouverture de structures 2 parents-enfants par des professionne-les, ou usit re espaces d'accueil des enfants lors des cours des fannais des parents.		L'Arcade Sages-femmes a poursuivi son accueil des families dans la période post-périnatale aux Libelludes (Vernier). Elle a étendu son ouverture à 2 jours-semaine. Cette association propose également un couss de conversation en français et régulièrement, des animations particulières (par exemple massage des bebes). Un troc stégalement organisé pendent le sactivité conversation en la course de la transition présodaire-premier jour d'école. Il cité le s'amilies élognées de la "culture scolaire locale". La promotion Le BE a fait émerger un nouveau projet fors de la transition présodaire-premier jour d'école. Il cité les families élognées de la "culture scolaire locale". La promotion la projet l'entré à répet l'entré à les parents. Ce projet se déchine en modies, de conversation pour les adultes avec des thèmes identifiés : sommel, écrais, assurances madade, programme de 1" année, matériel scolaire, etc. Les enfants d'un pour la majorité ne sont pas en crèche ni jardin d'enfants) sont accueillis par des éducatrices de la petite enfance ce qui les prépare à leur entrée à l'école. Ces mondes est en contraine de mars à plui et les enseignants som informés du projet le partie pendennant écraits modules de le rentrée ce qui impadre, a segnants porteront un autre regard sur ces parents et surfout que parents et surfout per projet le partie permant de certains modules de que serve segnants somment le les des concept avec succès. A l'automne 2018, 4 communes préparent ce projet pour 2019 Laroy carouge. Ches « Heixinni Cette année. Carouge a expériment le fest en de l'année de l'an	L'émergence d'une réflexion quant à l'accueil des familles avec enfant en âge préscolaire dans les communes suit son chemin.  L'exposition "Découvrir le monde" soutenue par le BIE a permis aux institutions communales de la petite enfance de faire la connaissance du réseau associatif et
	Ę	7.	5.2	2 rg 3 4	5.5

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Vert. les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont par tiellement, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

### Des éléments d'information concernant la petite enfance sont présents sur le nouveau site du BIE. De nombreux films mettant en évidence les projets soutenus par le enfants en âge préscolaire. Le but étant une plus-value et une facilitation pour les élèves dans leur cursus scolaire. Nous avions multiplié le nombre de ces proiets en La notoriété de notre brochure qui liste les lieux d'accueils parents-enfants est établie. Nous l'avons rééditée. Elle contient ce jour, en ligne, 24 propositions d'accueils La joumée "la co-éducation, au-delà des mots" du 31 janvier a été une joumée de formation continue très intense et a permis une belle avancée dans les représentanitié un nouveau projet qu'il a baptisé "LinguaPoly". Le concept vise à faire collaborer tous les parents pour le montage de stands que les enfants visiteront lors d'une Grâce au projet "Parle Avec Moi" (PAM), un réseau "langage" se met peu à peu en place. Le montage d'une joumée genevoise consacrée à ses enjeux est en cours. apprendre. Elle a un très bon écho auprès des bénéficiaires. Nous continuons également à soutenir à la rue de Carouge des activités d'intégration par la lecture et la delaborer un programme d'activités commun non seulement dans l'exposition mais également sur le sol des 10 communes participantes pendant les 6 semaine qu'a tre. A Onex et à Meyrin, les acteurs se connaissent et se voient régulièrement. Un réseau "parentalité" a vu le jour grâce au mandat délivré Etoile et à la rue de Carouge. Ce soutien inclut une formation continue annuelle pour les bénévoles concernant les attentes du DIP, l'interculturalité et l'apprendre à Suite à une demande de la commune de Satigny qui peine à intégrer les trop nombreux enfants en âge préscolaire du centre de requérants du Bois de Bay, le BIE a Nous avons continué à soutenir des projets à plus-value intégrative pour les adolescents qui fréquentent les classes d'accueil du post-obligatoire du Service de l'Ac-Le réseau développé ces demières années permet difficilement la tenue de plénières en raison du trop grand nombre de participants que cela impliquerait. <mark>L'événe</mark> La participation annoncée à un "regards croisés" (séminaires régulièrement organisés par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) pour les Depuis de nombreuses années, nous soutenons un concept "Ecole des Mamans" qui allie cours de français pour les mamans à but d'infégration et accueil de leurs à la Haute Ecole de Santé de Genève (HEdS) concemant une recherche-action intitulée "programme participatif pour le développement de l'enfant soutenant l'inté-Nous avons mis fin aux proiels qui n'étaient pas dans le dispositif initial. Afin de mieux piloter et/ou faire évoluer ce concept, un mandat pour l'émission d'un rapport ment romand "la co-éducation, au-delà des mots" initié et piloté par le BIE le 31 janvier 2018 a permis aux Romands et en particulier aux Genevois de jauger et de Les liens entre DIP, communes et BIE sont en train de se développer. Une première information quant à leur rôle de détection et d'information a été prodiguée aux sorte de "ioumée des langues". Plus de 60 langues ont été répertoriées dans l'établissement scolaire du Mandement qui participera à cet événement au printemps uger l'ampleur des interconnexions et d'ainsi réaliser l'importance du réseau et de la place de chacun en son sein. Tous ont eu l'impression d'assister à un événe-Nous soutenons la coordination de l'aide aux devoirs prodiguée une fois par semaine par la Croix-Rouge genevoise dans les centres de requérants, au Centre de En Ville de Lancy, le montage de l'espace parents-entants a permis l'emergence d culture pour les primo-arrivant-e-s ainsi que des cours de français pour les enfants du primaire qui viennent d'arriver soit pendant l'été, soit les mercredis pendant cueil de l'enseignement secondaire II (ACESS II). Pour cette tranche d'âge, nous soutenons également un appui associatif (AMIC) à l'intégration pour les MNA et oositivement dans leur parentalité en faisant appel à ce qui est disponible ou délà existant. Une infirmière a exemplifié également cette approche sur le terrain. Le oublic cible relevant de l'asile. Les principaux prestataires en feront ensemble la promotion lors de séances d'information début 2019. Ce catalogue de prestations parents-enfants gratuits. Cette brochure est téléchargeable en ligne, peut être commandée gratuitement et est à disposition dans de nombreux lieux publics. Une 2016 et en 2017, mais leur mise en œuvre est compliquée car elle implique une mobilisation de tous les acteurs (DIP, association et quartier) autour de cet objet. gration, le pouvoir d'agir et les habilités des parents dans leur échosystème". Il consiste en une formation des professionnelles à soutenir et renforcer les parents Le partenariat entre les bibliothèques, les ludothèques et le secteur de la petite enfance se développe et de nombreuses activités sont proposées dans ces lieux. 'AIS a permis l'écriture puis la diffusion (à l'interne de l'HG et à l'usage des assistants sociaux) d'un catalogue de mesures et de prestations disponibles pour le ales de jour. Les 2 logopédistes entièrement salariés par le BIE évoluent, pour de la formation continue en situation, dans les SAPE de Vernier et de Le développement de "Parle Avec Moi" (PAM) suit son cours. PAM a été implémenté cette année pour la première fois dans la structure Rhône-Sud des accueir. i<mark>lte enfance</mark>) consacré aux projets langagiers développés à Genève est aussi un début de travail en réseau BIE ainsi que les enjeux de la petite enfance ont été produits, notamment mais pas exclusivement, lors de l'événement "Découvrir le monde ions des collaborations interinstitutionnelles et avec les parents. Les effets en sont visibles en termes de mise en place de collaborations. utur-e-s infirmier-ère-s. Au sein de l'Arcade, les accueils développés sont discutés. L'AIS va sans doute servir de catalyseur à cet item. apport de recherche a été publié en fin d'année et permettra une implémentation plus importante de cette approche l'an prochain. Meyrin et également dans pratiquement tous les lieux qui accueillent des enfants en âge préscolaires soutenus par le BIE. iu communal qu'il s'agira de faire vivre par la suite. En Ville de Genève, le proiet autour de la transition vers le scc disponibles sera testé par les assistants sociaux de l'HG puis devrait être diffusé de facon plus large d'expertise a été attribué à l'unité d'évaluation des dispositifs et politiques scolaires de la FPS distribution en a été faite à tous les pédiatres. 5.10 5.8 5.9

11/18

RMNA comprenant notamment une aide aux devoirs et de l'appui pour la recherche de stages ou de premiers empiois. Nous avons aussi soutenu un projet de petits jobs "réparations de vélos" de l'association "Pavillon Cayla". Vous avons également été sollicités parce que deux enfants sourds RMNA ont eu besoin d'un soutien style "classe d'accueil" pour leur permettre de suivre l'ensel-Nous avons mandaté l'association Kultura pour tenter d'établir, par communauté, un état des lieux des besoins et questions liés à la parentalité dans le souci non gnement dispensé à l'école des sourds de Montbrillant.

olus de proposer des mesures que nous jugeons adéquates, mais de tenir compte des besoins remontés des différents communautés.

### Les immigrés qui n'ont pas accès aux offres des structures ordinaires peuvent recounir à une offre d'encouragement visant à améliorer leur employabilité. Pilier 2 « Formation et travail » / Domaine d'encouragement « Employabilité »

Vert: les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont été atteints que partiellement, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

N.	Donnat enels decrets de réalisation des Abiantifs	31.12.2018	2010	
	Rapport sur la odgre de realisation dos objectives. S.v.p., par but (prestition (Nr. conformement à la grille du canton). Brêve explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.	hev hev	ranne	Ronge
	vant-es, sur l'ensemble des possibilités existantes (appentissage. VAE, haute études, reconnaissance des diplomes, formation de base, les aides financières, etc.). D'aute part de former les patenaires communaux, associaits de les autres services étatiques concernes. De puis, des informations étries (papier et internet), mais aussi des ateliers adaptés au nombre de presonnes sont mis en place. Un travail avec les partenaires sociaux est en curs pour mieux informer les satariés dans les entreprises. Un accent particulier sur la formation de base est mis en place à travers une liste exhaustive sur le site de IOFPC par le SISP. Des séances d'information et des nomations décentrailées dans les communes sonn assurées par le CMB. Pour mieux répondre aux sosins, un parrours integrités (18 titéma inques avec par la CMB et le BE. Cala permet de proposer aux personnes nouvellement arrivées à Genéve - notam ment aux étrangers et aux suisses de retout de l'étranger - na parcours sur neueur pour les ader dans leus effonts diregation professionnelle. Ca parrours est constitué d'ateliers ainsi que d'exercices pratiques pour se familiariser avec les exigences du mondre du travail et du système de formation. Il aldera les participantes constitué d'ateliers ainsi que d'exercices pratiques pour se familiariser avec les exigences du nondre du travail et du système de formation. Il aldera les participantes in et sans obligation de suivre tous les ateliers.			
9.9	Coordination des acteurs : pour les salariés en emploi, la coordination est assurée avec satisfaction par les partenaires sociaux et l'OFPC. En ce qui conceme note population cible, une partle importante de l'Opétid a def atteinte, notamment avec les services de l'Etat et les communes. Par contre, un travail important reste à defectuer avec les milieux associatifs. Ce travail est en cours.			
	Besoins spekifiques:  For qualifie, the partie de lobject est realisse inclaimment pour fectoromie domestique. Dans le cadre du projet est realisse adaptes verroni juuri avec les ORTRAs (Organisation du monte du travail l'espacifie.  For qualifie, 1 pars le cadre du projet est realisse inclaimment pour fectoromie su sus avec les communes d'autres formations et singes adaptes verroni pur avec les communes d'autres formations et singes adaptes verroni pur de l'OFPC.  For monte IMPLENIA, 2 personnes  Hautennent qualifié: Dans le cadre du projet et insertion puts de l'OFPC.  Houtennent qualifié: Dans le cadre du projet et insertion puts de l'OFPC.  Houten accademique. UNIGE —Elle et fondation privée: population cible est issue de l'asite (B-F-N), immigration-region per projet de l'Albrica accademique. UNIGE —Elle et fondation privée: population cible est sisse sur l'asite de l'asite (B-F-N), immigration-region privée; projet bourse de rigione, stage ou étude universitaire et HES. Le projet couver le prouve l'as femmes à page l'arrageas adapte, in infegation sociale, a recherche de fonds et bourse d'elle et suisse de l'asite de l'asite de la cours interdit (I heures X5 fours) perdité des minimation, l'a recompaissance de diplome, l'accompagnement vers l'apportants des entrenses locales et militations sont l'information, l'orientation, la recompagnement l'asite de l'asite et suisses de radour de l'étranger pour les presentent d'un projet prodessionnel, les stages et l'infégration sociale. Chiffres cide en 2018 ; permanence : 300 personnels sond et radour de l'étranger pour les femmes : 100 personnel l'asite de projet avec communes, Camarada, Découvrir, SOS Femme i minigration (DE/A), sond personnel de l'asite (F et E) projet avec communes, Camarada, Découvrir, SOS Femme i minigration UE/AELE, états tiers et la population relevant du domaine de l'asite (F et E) l'alternation pour l'entrée et Grégorie de projet avec communes, Camarada, Découvrir, SOS Femme, Voir F, F-Information, 5 abandons, 12 personnes en préparation	<u> </u>		

°80	Ronge					
21.12.2018 <sup>6</sup>	əuner					
31.1	ΛeΛ					$\boxtimes$
	Nr. Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S. v. p. par but / prestation (Nr. conformément à la gille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.	AMIC: Plus de 30 jeunes ont bénéficiés d'accompagnement propice dans le domaine de l'asis en faisant des stages, se préparant à l'entrée PAI ou CFC.  ACCESI I — DP: Plus de 350 jeunes entre "l'ée "l'a ans suivis pour la formation de base et préparation pour entrière en PAI, CFC ou AFP (attestation fiedérale de formation professionnelle).  Centre de la transition professionnelle DP: Plus de 100 jeunes soriates d'Acces II ont bu-bénéficier de la presiden.  PAI-OFP C: 50 jeunes issus de l'asile ont bénéficie de PAI dont 54 cas dans l'économie privée.  Cité des Métres : Dans le cadre du printemps de l'appentissage, contrait a tromunal, a prontu avec le BIE la diffusion d'informations envers les employeurs pour les sensibiliser au sujoit des jeunes arrivés tantvément, issus de l'asile ou non. Permet à un certain nombre de jeunes la condusion d'un contrait d'appentissage.  Horizon Académique UNIGE-BIE-fondations Privés : en 2018 plus de 300 consultations, 2 en master, 4 en stage, 3 ont effectués une prise d'emploi, 4 ont préparés et réussis ECUS.	6.8 La politique d'information coordonnée avec les partenaires sociaux est renforcée tant dans le cadre de l'AIS que du projet d'insertion avec les communes, la coordination de l'information mesurable sera fonctionnelle.	6.9 Un passeport «formation et intégration » : un accord de principe avec IOFPC a été trouvé, néammoins certains partenaires associatifs ou écoles privées, en l'état, ont une approche plubt négaive pour des raisons différentes voir rès contradictoires, le travail BIE-OFPC se poursuit et un blan début 2020 sur la faisabillé sera établi.	6.10 Pour l'économie domestique, il y a eu la création d'une bourse à l'emploi et formation professionnelle reconnue Ortra. Cette bourse à l'emploi "économie domestique" est à but no lucaril. Elle vise notamment à mater en realation, de manière grautile, des candidats et des remplojeurs portreilles. Aucure rémunération ne sera donc denandée au candidat à l'emploi ou à l'employeur. La bourse à l'emploi permet la mise en relation des parties concernées sur leurs propries volontés. Il s'agit d'un projet pilote de deux ans qui est assuré par la Fondation Pro (qui gére aussi le chêque service) avec une convention avec le BIE. Les résultats intermédiaires sont très encourageants. En 4 mois, sur 114 demandes d'employeurs de sélection de candidats, 60 placements et contrais ont été signés. Nous visons plus de 200 placements par année.  En parailèle et en complément, une formation professionnelle pour les salariés du secteur a été mise en place : la formation reconnue et certifiant ORTRA, est assuré pla candidats et contrait ou convention avec le BIE. En 2018, 211 femmes peu qualifiées ont été suivies dont 44 ont fait la formation Eco-dom, 42 personnes ont été placées.	Poursuite du projet pliote du BIE d'insertion professionnelle dans le domaine de l'asile (pemis B et F).  Un blian complet pour 2018 présente que pour le CEBIG 202 personnes ont été suives, dont 39 personnes sont sorties du projet pour diverses raisons (introuvables ne répondent pas aux convocations, départ de Genève, etc.) et 8 personnes sont actuellement inaptes (malades). Il y a actuellement 155 personnes ayant les april udes. 76 personnes ont bénéficées d'un placement pour un premier emploi. 8 personnes ont bénéficées de d'un placement pour un premier emploi. 8 personnes ont bénéficées de d'un placement pour un premier emploi. 8 personnes ont bénéficées de PAI. 17 personnes ont bénéficées de formation qualificées de formation au cours y luy a un total de 101 personnes bénéficiant des mesures de placement ou de formation et 54 personnes sont sans ces mesures. Il y a un total de 101 personnes benéficiant des mesures de placement ou de formation et 54 personnes sont sans ces mesures. Il y a un total de 22 personnes four les siages et 86 personnes pour les sours et 80 personnes pour les siages et 80 personnes pour les cours de français.
	z					

Les immigres ainsi que les collaborateurs des structures ordinaires peuvent recounir dans certaines situations de dialogue (informations complexes, thématiques très personnelles, procédures administratives) à un service professionnel d'interprétariat communautaire en vue de garantir des prestations de qualité.

.8		Ronge			
Etat au 31.12.2018 <sup>7</sup>		Janne	$\boxtimes$		
31.		μθΛ		$\boxtimes$	
	Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicaleurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.		7.1 Cette mesure est en discussion avec les différents acteurs concernés pour tenter de mettre en œuvre une expérience pilote permettant de tester les solutions, leur compatibilité avec les pratiques des institutions utilisatrices et professionnelles.	2 Un courrier d'information a été envoyé par le BIE aux différentes institutions utilisatrices d'interprètes communautaires, afin de leur rappeler les possibilités de ce 🛛 programme de financement de projets innovants.	Le BIE a soutenu un projet de médiation, le pôle médiation "Roms" de Caritas, qui a mis en place une équipe de médiateurs issus pour la plupart de la communauté des Roms et qui propose par la médiation la résolution de situations comficuelles qui impliquent la population mendante au sein des Roms, la population genevoise et les institutions comme l'école, la police ou la voirie. Ils agissent également comme faciliateurs à l'accès aux institutions et à la prise en charge par différents services antiatines, mébergament d'urgence, le DIP pour la scolafisation de certains enfants, pour l'accès au permis de travail, etc. Ce pôle de médiation a mis en place tout un dispositif qui travaille également à l'inclusion sociale de cette population très vulnérable et exclue socialement.
	Ŗ.		7	7	

Vert. les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont été atteints que partiellement, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

Etat au

## Les immigrés participent à la vie sociale dans leur voisinage, c.-à-d. leur quartier ou leur commune, et s'engagent dans des organisations de la société civile. Piller 3 « Communication et intégration sociale » / Domaine d'encouragement « Vivre-ensemble »

Nr.   Rapport sur le degré de réalisation des objectifs	80	e	Ronde				
Rapport sur le degré de réalisation des objectifs  S. Vp. par but préstation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.  Environ 30 projets concernant les domaines curried registration de l'intégration sociale menés par des associations ou des communes.  Des projets spécifiques acts les communes subturbaines curried redes curried des défins divers en maitéer d'intégration des populations migrantes ont été financés, tout comme dans le domaines de la vie sociale prioritaires (comme l'éducation, il santé et l'emplo).  Les outils de communication du BlE ont permis de metre en avant la tes projets socialement les domaines viere-lemples applicablement de la commune des projets concernant les domaines de la vie sociale prioritaires (comme l'éducation, il santé et l'emplo).  Depuis 2016, les associations avec le département de la soniétrate du BlE, de la post Beache de l'Elle fact Genève.  GE-infigation, Une partie des activités associations pour présentées par les pages dédisée au BlE sur le nouveau site de l'est projets de la vier de dévelopment des associations et de soniétre de l'avoitée de l'avoitéer d'avoitéer de l'avoitéer de l'avoitéer de l'avoitéer d	12.201	,	əuner				
2. Ø 8. 4.	31.		μəΛ				$\boxtimes$
7.8 8 8 8.8 4.8		Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brêve explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.					
		Ę		ω	ω	Φ	œί

Vert. les objectifs ont été atteints comme prévus initialement, notamment les prestations et les mesures. Jaune: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont été atteints que partiellement, contrairement aux prévisions initiales. Rouge: les objectifs, ainsi que les prestations et les mesures n'ont pas été atteints, contrairement aux prévisions initiales.

Rouge				
guner				
Vert	$\boxtimes$			
Rapport sur le degré de réalisation des objectifs  S.v.p. par but/ prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convents dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.	Des projets spécifiques pour des groupes cibles identifiés ont été financés (jeunes, enfants, personnes âgées, communautés vulnérables). Concernant les personnes ingrantes ágées le BIE a financé deux projets d'EPER et de l'UPA. D'autres projets ont eu un public cible jeunes (voir la mesure 8.7)	Le BIE a financé une dizaine de projets "migration et genre" qui ont eu pour but d'encourager le "empowement" et l'autonomie des femmes migrantes ainsi que l'encouragement de leur participation sociale, économique ou citoyenne (Tricrochet, F-Information, Warmi, Aspasie, etc). Le BIE a également collaboré avec le buseau de la proviente entre femmes et hormnes et de la prévention des violences domestiques (BPEV) pour financer une étude du SFM sur d'évaluation des projets genevois en maitière de prévention contre les mutitations génitales féminines MGF de 2007-2009 et 2013-2015. Il a également participé avec le BPEV dans des groupes de travail autour de la problématique des mariages foncés.	Deux projets ayant pour public cible la jeunesse ont été soutenus. L'un dans la commune d'Onex qui propose différentes activités qui permettront de développer un len par des renormers en relats en artistes te pretis migrants et les résident-e-s de la commune. Ce projet teposa sur une dimension humaine dacouell, de ren-contres, d'apprentissage de proximité et de partenant en trait administration commune, les professionnels et le tissu associatif et citoyen.  Un autre projet d'une association a été subvente findépration et la cohésion sociale dans un quartier d'is populaires de la Ville de Cenève (Charmilles). Il propose d'organiser une permanence habdomadaire pour leis gration et la cohésion sociale afficie, notamment pour ceux d'origine migrante et de réaliser des ales lers hebdomadaires de sport et d'intégration sociale afin d'aider ces jeunes de participer à la vie sociale du quartier et ainsi contribuer au développement d'un vivrenersemble harmonieux dans le quartier.	Des 2016, afin de réaliser cet objectit le BIE a mis en place et supervisé un groupe de recherche-action issu de l'institut dédudes de la cilybemete de l'Université de Genève (Inclie). Ce projet, qui a démarré le 1" févier 2017 pour une durée d'une année a eu pour facte de proposer un concept de projet novateur, sous la forme d'un raspe de signement parier le 1" févier 2017 pour une durée durée al mes non convention publique des résidents étrangers. Dans le carte du PCII, cette permiére phase de suive d'une hase de naive d'une hase de préparation à la mise en œuvre (le suive d'une phase de main d'une phase de main d'une phase de main de nouvelle sour lette expérience pour l'enter de la multiplier des sentit à page de la suive d'une prase de main de capitaliser sur cette expérience pour l'enter de la multiplier dans d'autres communes du canton. Ce choix s'explique principalement par sa démographie et sa démarche d'innovation sociale.  Ce projet s'appuie sur une collaboration soutenue entre l'incipalement par sa démographie et sa démarche d'innovation sociale.  Ce projet s'appuie sur une collaboration soutenue entre l'incipalement par sa démographie et sa démarche d'innovation sociale.  Ce projet s'appuie sur une collaboration soutenue entre l'incipalement par sa démographie et sa démarche d'innovation sociale.  Ac pur, cette première phase est terminée à la satisfaction du BIE et des membres du Copil mentionnées. Le rapport final du projet réalisé par l'indie a été livré dans le courant du mois d'avris le des afaits l'objet d'une présentation publique réussie en septembre 2018 auprès des projets de maines de la citoyenne de la prévandion du arabier. Le preme de la préparation à la mise en œuvre qui a vui e contié de l'indie d'africés dans la l'indie de s'alies d'une rai seste maines el pourait de l'une de l'une vait de l'une rai seste maine en cauvre d'ans le cadre du projet mer a de l'enverte de la cohésion sociale, et plusieurs partenaires réjondre le projet comme l'interface (évaluation du projet). CYC Parten
ž	8.5	8.6	8.7	φ. Θ

Rapport sur le degré de réalisation des objectifs  S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs  convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.  S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des programmes de la profet pille du canton). Brève explication de l'atteinte de la démocratie genevoise et de la préparation d'un dispositif d'information/campagne pour les élections communales de 2020.  Suite à la présentation du rapport et sur la base du profet piller mentionnés ci dessus différentes communes sont prévues en 2019.  Le Ble a également dine source ministroin à des évernements spécifiques) le faitement par le blass de la Plateforme intercommunales de l'intégration de se en juin 2018 et du rispoupe en vivon 15 communes sont prévues en 2019.  Le Ble a également d'inter les conseils en matère de citoyennées et de participation sur la base des sollicitations des communales provises sont et de communes sont prévues en 2019.  Le Ble a également d'inter sont prévues en 2019.  Le Ble a également d'inter se conseils en matère de citoyennées et de participation sur la base des sollicitations des communales (par ex. Vernier)  De nontreurs projets associatifs institutionnes les deux communautaires et de participation sur la base des sollicitations des communales (par ex. Vernier)  De nontreurs projets associations communales et la propulation genevoles ains que les communautés musulmanes à Genève ou le Centre Kurde des Droiss de Irhome qui favorise la participation à la vie sociale et économique genevoise des membres des musulmanes à Genève ou le Centre Kurde des Droiss de Irhome qui favorise la participation à la vie sociale et économique genevoise des membres des musulmanes à Genève ou le Centre Kurde des Droiss de Irhome qui favorise la participation de serie de la matrice d'emploi, de petite enfance, de pri	%		Ronge				
νθΛ 🗵 🗵 Αυτομένου Ναστά το κατά το	Etat au 12.201		əuner				
ort sur le degré de réalisation des objectifs  1. par but/ prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 201 8 sur la base des indicateurs enus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.  1. par but/ prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte de sont de l'atteinte de la démocratie genevoise et de la préparation d'un dispositif d'information/campagne pour les élections communales de 2020.  1. par cette expérience unique en Suisse. C'est pourquoi le BiE a régulièrement informées celles-cip par le bais de ses officientes particulièrement intéres particulièrement intéres particulièrement intéres particulièrement intéres du projet pour les communes sont prévues en 2019.  1. a également d'institute onne stormés et au 2019.  1. a également d'ent ses conseils en martière de citoryement et de particulièrement par le BiE demons sont prévues en 2019.  1. a également d'ent ses conseils en martière de citoryement et des particulièrements sont munes sont prévues en 2019.  1. a également d'ent ses conseils en martière de citoryement accompagnées par le BIE comme des Plateforme intégration communales (par ex. Vernier) nons des céremonies citosyemes (par ex. Onex).  1. a conseils de communes sont prévues en 2019.  1. a communaliés musulmanes à Genève ou le Centre Kurde des Droits de Irlomme qui favorise la participation à la vie sociale et économique genevoise des bes de muniques des projets de encontres entre la population genevoise ains que les communales musulmanes à Genève ou le Centre Kurde des Droits de Irlomeme qui favorise la participation à la vie sociale et économique genevoise des sis africaines et qui proposent des projets de encontres entre la population genevoise ains que le sociale met de la valorisation de genève de martière d'emploi. de petite enfance, de primo-information, formation, la justière d'érable qui revoise de sur de la gestion associalire et d'ample pour le pro	31.		μəΛ		$\boxtimes$		
Nr. Sapp Superactions of the state of the st		Nr. Rapport sur le degré de réalisation des objectifs S.v.p. par but / prestation (Nr. conformément à la grille du canton). Brève explication de l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018 sur la base des indicateurs convenus dans la convention de programme, notamment les prestations et les mesures.		pendant la Semaine de la démocratie genevoise et de la préparation d'un dispositif d'information/campagne pour les élections communales de 2020.	8.9 Suite à la présentation du rapport et sur la base du projet pilote mentionnés d-dessus, différentes communes genevoises se sont montrées particulièrement inferenses sets offérents canaux d'information habituels (neweleters, site internet ou encore invitation à des événements spécifiques) et également par le biais de la Platéforme intercommunale de l'infégration créée en juin 2018 et qui regroupe environ 15 commune genevoises, soit la grande majorifé des communes subundaines et la Ville de Genève. Des présentations individuelles ou	collectives du projet pour les communes sont prévues en 2019.  Le BIE a également d'offert les communes sont prévues en 2019.  Le BIE a également d'offert les conseils en maitére de citoyenneté et de participation sur la base des sollicitations des communales.  Différentes réalisations communales en la maitère ont été directement accompagnées par le BIE comme des Plateformes intégration communales (par ex. Vernier) ou encore des cétémonies citoyennes (par ex. Orex).	 Out plus est, pour familée 2018, le BIE a conclu un partenariat avec l'association A la Vista pour le projet "Promotion et encouragement de la vie associative et ciliopene de des personnes migrantes dans le Carlon de Ganeva." 7 videos, d'une duree de 5 a 8 minutes, consacrées aux enjeux d'inflégation des personnes miliopartes de matière d'emploi, de petite enfance, de primo-information, formations à la gestion associative et d'accès aux drois notamment en matière de santé et de logement) et de prévention du racisme (deux vidéos pour la Semaine contre le racisme 2018 à Meyrin et Plan-les-Ouates) ) dans le canton de Genève ont été réalisées, cut différens supports pertinents, notamment sur des sites internet, une Web TV, sur les reseaux sociaux et sur les canaux du BIE (site web, newsletter ou encore pace aprebock).